

et surtout le jugement à exercer pour arriver à un bon résultat. Toute l'activité que doit développer l'agronome dans l'accomplissement de ses fonctions, tel que les visites faites, le travail de bureau, converge vers ce but :

"Organiser les forces agricoles de son district pour en retirer le plus grand bénéfice en faveur des cultivateurs."

Vu le surcroît d'ouvrage occasionné par la campagne de surproduction que mène le ministère de l'Agriculture dans toute la province, l'honorable ministre a décidé cette année d'autoriser les agronomes à employer un secrétaire pour faire le travail de bureau. Ces derniers font la correspondance et la classification pendant que l'agronome et son assistant parcourent les campagnes.

Le travail de l'agronome de district s'affirme chaque jour davantage dans notre province. Les demandes de visite, d'assistance pour les organisations agricoles sont de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi l'honorable ministre a décidé d'autoriser tous les agronomes, à part celui de l'Abitibi où les conditions ne le permettent pas, à s'acheter un automobile pour voyager. Le système adopté pour cette fin laisse l'agronome propriétaire de sa machine mais l'indemnise de toutes ses dépenses faites en roulage officiel, c'est-à-dire dans l'exercice de ses fonctions.

Une initiative qui a rencontré un beau succès et qui mérite d'être mentionnée spécialement est celle prise par certains comtés, de voter un bonus à leur agronome. Au mois de mars dernier, l'honorable ministre a lancé un appel dans ce sens aux conseils de comtés qui possèdent un agronome. Neuf comtés ont souscrit généreusement à cette demande. Une deuxième tentative, faite à l'occasion de la réunion des conseils de comté le 12 juin dernier, a décidé six autres comtés à adopter ce moyen d'apprécier le travail de leur agronome. Ce résultat porte à dix huit le nombre des comtés qui ont souscrit à leur agronome un bonus variant entre \$100 et \$600.

Avant le mois de mars dernier, il n'y avait que trois comtés qui avaient inauguré ce système de récompense. Avec de nouvelles tentatives aux prochaines réunions des conseils de comtés nous espérons voir vingt à vingt-cinq comtés endosser ce mouvement.

Ce résultat signifie deux choses très importantes :

1.—Que le travail de l'agronome de district est de plus en plus apprécié dans notre province;

2.—Que la mentalité de notre classe agricole est en voie de devenir plus accessible aux choses nouvelles, qu'elle s'habitue graduellement à moins compter sur le gouvernement que sur ces propres ressources pour améliorer ses méthodes de culture.

F. N. Savoie, B.S.A.

Secrétaire du Ministère de

l'Agriculture et Directeur des

agronomes de districts.

IL FAUT ETRE PRUDENT

Soyez prudents dans l'achat des engrais chimiques, car ils ne peuvent être employés avec avantage qu'à une condition.

Peut-on approuver, par exemple, un cultivateur qui laisse perdre de ses engrais de ferme solides et liquides et qui achète des engrais chimiques ?

Certainement non: car jamais, il me semble, il ne sera avantageux pour un cultivateur d'acheter des engrais chimiques, si ce dernier n'a pas d'abord convenablement conservé et employé tous ces engrais de ferme.

L'engrais de ferme est, sans contredit, le meilleur des engrais puisqu'il est ce que l'on peut appeler convenablement un engrais complet.

Je ne condamnerai pas les engrais chimiques, mais je conseillerais à un cultivateur qu'au lieu d'acheter des engrais chimiques à tort et à travers, de disposer ce même argent pour améliorer son étable de manière à pouvoir ramasser jusqu'à la dernière goutte de son engrais liquide et de bâtir une remise à fumier, qui lui permettra de pouvoir conserver en même temps tous ses engrais liquides et solides.

Plus encore, si un cultivateur était installé de manière à pouvoir conserver parfaitement bien tous ses engrais liquides et solides, et qu'il n'aurait pas assez de ces derniers pour maintenir sa terre en bon état de fertilité, avant de se servir d'engrais chimiques, je lui conseillerais, de disposer de quelques piastres pour faire l'enfouissement des légumineuses comme engrais vert. En enfouissant les légumineuses, non seulement l'on engraissera notre sol, mais de plus, on apportera un amendement, car la décomposition des matières organiques dans une terre forte a pour effet de la rendre poreuse. Au contraire, dans une terre légère, elle lui donnera de la consistance en lui fournissant l'humus indispensable à la production d'une abondante récolte.

J'espère que c'est assez dire à ce sujet pour faire comprendre les grands avantages qu'il y a à faire l'enfouissement des légumineuses comme engrais vert.

Donc, avant d'acheter des engrais chimiques, un cultivateur devrait d'abord avoir une étable construite de manière à ne pas perdre son engrais de ferme, solide et liquide, et faire l'enfouissement des légumineuses comme engrais vert. Cela fait, et après avoir "FAIT PARLER SA TERRE", c'est-à-dire l'avoir analysé ou avoir fait des expériences sur des petites parcelles, qu'on achète des engrais chimiques, mais pas avant.

Tout dernièrement j'étais de passage dans une paroisse située à 15 milles des chars où les cultivateurs achètent, en assez grande quantité, des engrais chimiques; ayant été informé de cet état de choses avant une conférence que je devais donner dans cette même paroisse, je me suis permis de visiter plusieurs étables de cet

endroit et après avoir constaté que 90% des cultivateurs de cette localité laissaient complètement perdre leur engrais liquide et qu'au moins 75% laissaient aussi, faute de soin, perdre une bonne partie de leur engrais solide. Je me suis demandé comment on pouvait expliquer que les braves cultivateurs de cette paroisse achètent des engrais chimiques à des prix très élevés, qu'ils les charroient à 15 milles des chars et qu'ils prétendent que c'est plus payant que de faire les petits déboursés nécessaires pour pouvoir conserver parfaitement bien leurs engrais de fermes. Pour moi, je ne puis partager ces opinions. C'est après avoir constaté cet état de choses qui existe dans quelques parties de notre province que je me suis permis de venir donner ces quelques conseils et je souhaite qu'ils soient compris par les cultivateurs de ces localités.

Léo Brown,

Instructeur agricole.

LES RATS ET LES SOURIS

Destructeurs de Grain et de Vivres

Le rat brun, qui nous est venu d'Europe avec la souris domestique, est le pire des fléaux qui affligent l'humanité. Se pliant à toutes les conditions, vivant de toutes sortes d'aliments, animaux et végétaux, ces deux rongeurs ont envahi une grande étendue de notre territoire. Ils se portent graduellement vers l'Ouest; déjà le sud du Manitoba leur appartient, et s'ils n'ont pas encore conquis toutes les provinces des prairies, on peut être sûr qu'ils ne tarderont pas à le faire, et que leurs hordes dévastatrices, s'attaquant spécialement au grain, suivront le colon, pas à pas.

Destruction des vivres.—Leur puissance destructive est bien connue. Aucune espèce de grain n'échappe à leur voracité—récolte dans le champ, sur pied ou en meule, dans la grainerie ou dans l'élévateur, en cours de transport par eau ou par chemin de fer; partout ils prélèvent un impôt formidable sur cette grande denrée alimentaire qu'il importe si impérieusement de ménager à l'heure actuelle. Jamais la puissance destructive des souris n'a été démontrée d'une façon aussi frappante qu'en Australie en 1917. Faute de moyens de transport, de grandes quantités de grain destinées à l'exportation s'étaient accumulées en Nouvelle-Galles du sud et Victoria. Une invasion de souris se produisit qui causât d'effroyables ravages parmi ce grain, si grands qu'en peu de mois d'énormes meules furent réduites à l'état de simples débris. La Commission du blé de la Nouvelle-Galles du sud, organisa une campagne contre elles. A un seul endroit on attrapa, en deux nuits, sept tonnes de sou-